

Communiqué de presse

Le 24 novembre 2000

Pour plus d'informations, téléphonez au 02/526 37 30 (exclusivement pour les médias)

La SNCB investit dans le matériel de marchandises

Le Conseil d'Administration de la SNCB s'est réuni ce vendredi 24 novembre sous la présidence de Michel Damar.

Pour le transport ferroviaire des marchandises en containers et caisses mobiles, il a été décidé de procéder à l'acquisition de 300 wagons (type SGNSS). Ceux-ci viennent en complément de la commande de 500 wagons de type identique passée en mai 1999. Ils sont appelés à remplacer les wagons pour lesquels il existe actuellement un contrat de location. L'investissement atteint les 562 millions de francs (13,9 millions €).

Le Conseil a été informé de la passation d'un marché pour la livraison de 450.000 mètres de câble de fibre optique destinés à la signalisation. Un montant de 82,8 millions de francs (2,1 millions €) y sera consacré.

Le dossier relatif à l'exploitation des trains à grande vitesse entre Bruxelles et Amsterdam a également été abordé. Le Conseil a ratifié les conditions selon lesquelles la SNCB pourrait, pour une durée de 15 ans, conclure un contrat de partenariat en vue de l'exploitation de cette ligne. La SNCB jouera également un rôle de conseiller dans la suite de la procédure.

Dans le cadre de la réalisation du Réseau Express Régional, le Conseil a marqué son accord plein et entier pour créer, avec les trois sociétés régionales de transport, un groupement d'intérêt économique. Ceci afin de disposer d'une structure permanente visant à prendre les premières mesures pour donner au Réseau Express Régional une forme concrète. Selon les prévisions, ce groupement serait créé début 2001.